Les relations du Port du Havre avec la Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888856

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES RELATIONS DU PORT DU HAVRE AVEC LA SUISSE

La Confédération helvétique n'ayant pas de débouchés sur la mer a dû, de tous temps, rechercher les moyens les plus appropriés de communiquer grâce aux ports étrangers, avec les pays d'outre-mer. C'est ainsi que les marchandises en provenance ou à destination des mers méditerranéennes, de l'Orient ou de l'Extrême-Orient, passent naturellement par les ports de Gênes et de Marseille, tandis que celles qui sont destinées aux pays nordiques sont acheminées par les ports allemands, néerlandais ou belges.

Mais depuis que les relations de la Suisse et de l'Amérique ont été vraiment des relations commerciales, les marchandises comme les voyageurs ont emprunté le grand port de la Manche qui, situé à l'embouchure de la Seine, à 2 heures de chemin de fer de Paris, répond bien à l'appellation de Porte Océane que lui donna le Président Herriot, et qui est sans conteste la plaque tournante de l'Europe continentale vers les Deux-Amériques.

Certes, des marchandises lourdes importées en vrac pour alimenter l'industrie helvétique peuvent transiter par la voie rhénane, car les tarifs de navigation intérieure semblent plus avantageux pour

Le Havre : Vue du bassin de marée et des avant-ports

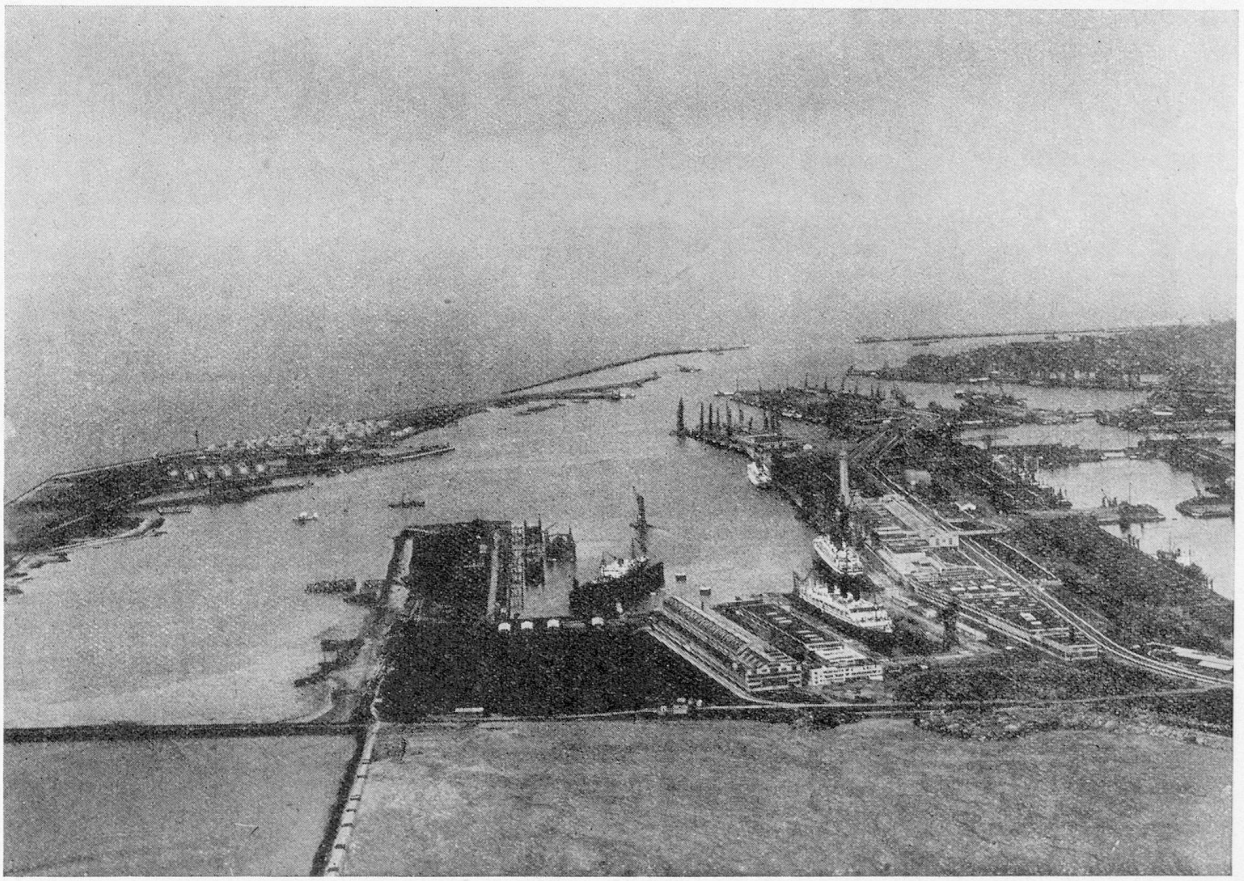

elles que les tarifs par voie ferrée. C'est d'ailleurs ce qui fait la prospérité de la flotte rhénane et des ports d'Anvers et de Rotterdam.

Mais lorsqu'il s'agit de marchandises plus légères, nécessitant un acheminement rapide, tout comme lorsqu'il est question de l'exportation des machines dont la finition remarquable est une des gloires de l'industrie de la Suisse, le commerce a un intérêt majeur à emprunter la voie du Havre pour son transit.

Ce port qui a toujours été à l'avant-garde du progrès est merveilleusement outillé pour toutes sortes de trafics. Le nombre considérable de ses engins de manutention, ses immenses hangars, son réseau de desserte de voies ferrées, en font un des ports les mieux agencés du monde.

La main-d'œuvre spécialisée dans la manutention des colis de valeur assure à la marchandise une manipulation soigneuse et une rapidité de déchargement remarquable.

D'autre part, la place du Havre bénéficie de marchés à terme d'importance mondiale pour différents produits, tels que les cotons, les cafés, les cacaos, les poivres, les riz, les cuivres, les bois exotiques, de telle sorte que l'industrie et le commerce en relations avec les négociants de cette place, sont toujours sûrs d'y trouver des matières premières dont la qualité est contrôlée et présentent dans leurs caractéristiques une persistance qui permet à l'industrie des fabrications suivies.

C'est pour cela que les filatures de Suisse s'approvisionnent en coton au Havre, qu'on y achète le café, le poivre et les céréales destinés à l'alimentation, tandis que de nombreux constructeurs suisses ont recours à ses métaux (cuivre, nickel, zinc) et à ses bois exotiques dont la variété infinie est justement appréciée par toute l'industrie du bois.

Une autre raison est cause de la faveur du Havre vis-à-vis de la Suisse, c'est la rapidité de la voie du Havre, dans les relations Europe Centrale-Amé-

Le Havre : Vue des avant-ports et de l'entrée des bassins

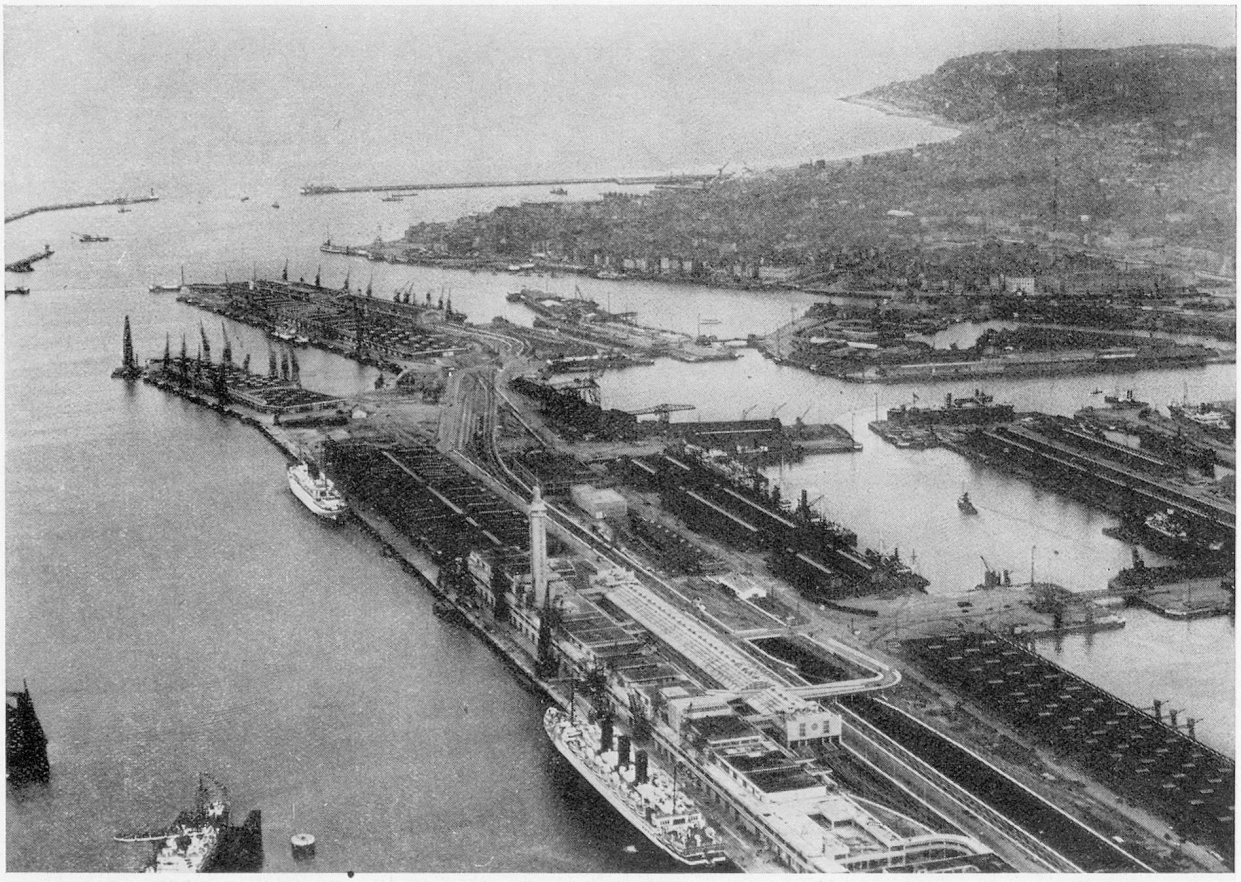

rique. Une marchandise apportée de New-York est en effet normalement arrivée en Suisse lorsqu'elle transite par le Havre alors qu'elle est encore sur la route maritime lorsqu'elle doit passer par la mer du Nord.

Le Port autonome du Havre suit de très près le trafic de transit sur la Suisse, il est toujours disposé à le favoriser dans la mesure de ses moyens; les transitaires de la place du Havre sont également très favorables à la continuation et à l'intensification de ces relations. Quant à la Société Nationale des chemins de fer français, elle a étudié les tarifs de transit qui mettent Le Havre à même de concurrencer les ports du Nord pour la desserte de la Confédération Helvétique, de telle sorte que le port du Havre pourra être maintenant aussi bon marché que ses concurrents étrangers, tout en présentant sur eux l'avantage que lui donnent une manutention soigneuse et rapide et un outillage remarquable.

Nous envisageons donc avec optimisme l'avenir des relations de transit du Havre et de la Suisse. Nous pensons qu'elles iront en s'augmentant pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie de nos deux pays.

PORT AUTONOME DU HAVRE.

LA NORMANDIE ET LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Nous aimerions profiter de ce numéro spécialement consacré aux relations économiques entre la Normandie et la Suisse, pour indiquer que la Chambre de Commerce Suisse en France compte une vingtaine d'adhérents dans les 3e et 4e régions économiques.

Si nous nous référons aux intéressants renseignements, donnés dans les articles précédents, sur l'importance des échanges commerciaux et du transit entre ces régions et la Suisse, nous pouvons espérer voir s'accroître ce petit noyau de défenseurs normands du commerce franco-suisse. Toute entreprise exportant des produits en Suisse ou important des marchandises de ce pays aura intérêt à consulter la documentation de la Chambre de Commerce Suisse en France, éventuellement même à recourir à cette Compagnie susceptible d'intervenir utilement en faveur de ses adhérents dans les milieux privés et les sphères administratives, tant en France qu'en Suisse.

La création d'une « Section Normande » de la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'image de celles que cette Compagnie compte déjà à Lille, Strasbourg, Lyon et Marseille, n'a pas pu être envisagée jusqu'à ce jour. Par contre, M. Maurice Du Pasquier, Gérant de la Maison Du Pasquier au Havre, a bien voulu acepter d'être nommé « membre correspondant » dans cette ville de la Chambre de Commerce Suisse en France et à ce titre, il renseignera très aimablement tous ceux qui s'intéressent à l'activité de cette Compagnie, dont le siège social et le Secrétariat général se trouvent à Paris (16, avenue de l'Opéra).

Rappelons, du reste, que la Suisse dispose d'un Consulat au Havre, dont le titulaire, M. le Consul Brunschweiler, indique dans l'article qu'on vient de lire les différents services rendus par cette instance officielle de la Confédération helvétique.

Ceci nous donne l'occasion d'exprimer notre gratitude à MM. Brunschweiler et Du Pasquier qui ont bien voulu prendre une part active à la constitution et à la rédaction de ce numéro qui servira à resserrer encore les liens économiques qui unissent la Normandie à la Suisse.

R. E. F. S.